

Nice - matin
mardi 15 décembre 2015

Le chauffard cherchait-il à éviter le tram de Nice ?

Quelles circonstances ont amené une Ford Focus à circuler sur la plateforme du tramway, vendredi dernier à Nice, entraînant un accident qui a fait dix blessés ? C'est ce que cherche à découvrir la juge d'instruction désignée avant-hier. Recueil de témoignages, exploitation des images de vidéosurveillance, expertise visant à établir la vitesse du véhicule devront l'aider à faire toute la lumière.

Le chauffard, dont la Ford a été percutée par une C3 avenue de la République, partant percuter la terrasse du *Bistro del Mare*, a recouvré la liberté après deux jours de garde à vue. Le juge des libertés et de la détention n'a pas suivi la juge d'instruction, qui demandait son placement sous mandat de dépôt.

Bloqué par le trafic

De source proche du dossier, le conducteur aurait expliqué que sa Ford était bloquée par le trafic à l'intersection entre l'avenue



Le juge d'instruction cherche à établir pourquoi la Ford Focus percutée par une C3 avait emprunté la plateforme du tramway. (Photo Franck Fernandes)

de la République et le boulevard Delfino, au moment où le tramway arrivait. Au lieu d'attendre que le tram s'arrête, il aurait décidé d'emprunter une portion de la plateforme afin de dégager la voie, le temps de rejoindre une autre rue. Il aurait été percuté à ce moment-là par la C3 arrivant

de la rue Barbéris. La brigade des accidents et délits routiers va s'atteler à vérifier cette version.

S'il a agi ainsi afin de libérer la circulation, le conducteur de la Focus resterait néanmoins en tort pour avoir circulé sur les rails du tram. Une grave erreur d'appréciation, pour la-

quelle il a exprimé ses profonds regrets.

Une maman a été grièvement blessée aux jambes et sa fille, âgée de 11 ans, a eu la rate éclatée. L'avocat de ce Niçois de 45 ans, M^e Adrien Verrier, n'a pas souhaité s'exprimer en raison de l'instruction en cours.

C. C.